

> Décès de Joseph Julien, ancien maire



Joseph Julien est décédé ces derniers jours, il avait 85 ans. Il a mis au service de la population du village une idée moderne de la responsabilité et de la solidarité l'amenant à être plusieurs fois conseiller municipal, maire-adjoint et même pendant quelques mois maire de Félines. Cet autodidacte cultivé a consacré beaucoup de son temps, en compagnie de son épouse, au rayonnement de la vie associative villageoise et au développement de la bibliothèque. L'esprit fin, la laïcité dévouée, "Jojo" aura marqué d'une personnalité attachante la vie sociale et les relations humaines du village. *Adiu plan, amic!*

Jean-Pierre Pastre

> Fonctionnement des commissions extra municipales : le bilan de 2009

Commission sociale

Elle s'est réunie 5 fois:
Ses actions :

- Repas des aînés
- Animation de Noël pour les plus de 60 ans (dans le cadre de la semaine bleue)
- Transport à Olonzac pour 91 personnes soit 23 voyages
- Financement d'activités pour des enfants
- Livraisons de stères de bois
- Aide au montage de dossiers sociaux

Commission Culture/Éducation

Elle s'est réunie 5 fois dont 3 fois en présence de toutes les associations.
Ses actions :

- Soirée Jazz au Cellier
- Fête des associations
- 29 août, Hommage aux maires décédés et à la communauté espagnole
- Concert de Noël à l'église
- Installation de panneaux de signalétique bilingue

Commission Finances/Urbanisme

Le conseil municipal a décidé la scission de la commission Finances / Urbanisme

- Laurent Mori présidera la commission Urbanisme composée de 4 élus et de 4 personnes de la société civile.
- Patrice Castillon conserve la présidence de la commission Finances.

> Les rendez-vous du printemps

- **Vendredi 30 avril à 18h30** : Soirée Portes Ouvertes à la Poste et remise des clés de la Maison de la vie associative.
- **Vendredi 21 mai à 16h** : *Inauguration publique de la Caserne des Pompiers*
- **Dimanche 6 juin à 12h** : *Repas des aînés* organisé par la Commission Sociale.
- **Dimanche 20 juin à 18h30** : *Fanfare de rue* à l'occasion de la Fête de la musique sur la Place du Carrefour Borreda.

Repas des aînés

Le repas des aînés aura lieu le **dimanche 6 juin à partir de 12 h au Foyer Municipal**. Repas gourmet et convivial accompagné d'animations



> Éditorial du Maire

"Sur cette terre de contrastes, les cailloux repoussent sans cesse le sable vers les rivières. Il fallait des mains énormes pour survivre ici, de capitelles en murailles, et une culture du geste juste pour éviter d'abimer la violette, le muguet de mai et la rare orchidée blanche."

Quand le printemps laissait éclater ses senteurs pour la Fête-Dieu, les reposoirs rivalisaient d'imagination, de fleurissement, de mise en scène; la déambulation qui réunissait la population du village, si elle avait un caractère religieux était aussi spectacle culturel. Je voulais mettre en parallèle un moment de l'histoire du village avec la présence du Sous-Préfet pour la représentation de la pièce de théâtre du "Boçut", pour montrer l'importance que la vie culturelle et patrimoniale revêt en permanence.

Le spectacle vivant est toujours source de rencontre, de rassemblement et d'émotion.

Il y aura encore des spectacles de théâtre de qualité, des expositions d'art, de la musique et des chants, dans un calendrier de rendez-vous municipaux qui se dessine, à côté, en complément, avec le calendrier des associations qui portent les pratiques culturelles du village.

La présence au spectacle ou la rencontre avec une expression culturelle valent pour l'intérêt, la joie, l'émotion qu'elles nous procurent, mais aussi pour la parole qui y est partagée et pour l'autre vision du monde que les acteurs proposent à nos questionnements.

Jean-Pierre Pastre



Le Maire accueillant M. Chopin, Sous-Préfet de Béziers

> Félines a enfin une carte communale



C'était un de nos engagements : doter le village d'un document d'urbanisme permettant de maîtriser son développement. C'est maintenant chose faite : la **carte communale**, votée il y a quelques mois par le conseil municipal, a été validée par le Préfet.

De plus, le maire a désormais en charge la délivrance des permis de construire, en conventionnement avec la DDE qui conserve l'instruction des dossiers.

A l'intérieur de limites à l'urbanisation connues de tous, le village va pouvoir se développer raisonnablement et harmonieusement.

> Le Sous-préfet en visite à Félines pour l'hommage à Germaine Cabrol

Samedi 27 mars au foyer, la commission Culture organisait une soirée en hommage à Germaine Cabrol. Son conte du "Boçut", collecté par Yves Rouquette, était ce soir là joué par les comédiens du Théâtre Interrégional Occitan. La pièce de théâtre en langue d'oc a enthousiasmé un public très nombreux, venu de Félines et des villages voisins.

Le Sous-Préfet de Béziers avait également répondu à l'invitation du Maire et honoré de sa présence cette soirée fort réussie. Ce moment autour de notre héritage culturel a montré que le spectacle vivant est toujours source de rassemblement et d'émotions.

Inauguration

Vendredi 21 mai à 16h :

Inauguration de la caserne des pompiers en présence du président du Conseil Général de l'Hérault et du Sous-Préfet de Béziers. La population du village y est invitée.

> Les Archers Félineois champions de l'Hérault

Ils ont gagné! ... et ont rapporté à Félines le trophée remporté au Critérium Départemental Héraultais 2010 de tir à l'arc. Le Maire a tenu à féliciter les nouveaux champions ainsi que les dirigeants de l'archerie félineoise, pour leur dévouement et leur investissement.



> Merci aux employés de mairie et aux pompiers

qui ont apporté services et réconfort à la population du village et des hameaux durant le dernier épisode neigeux.



> La commission sociale a accueilli les nouveaux arrivants

Ils étaient quinze cette année à être invités d'honneur à la réception d'accueil des nouveaux habitants. Ce moment important permet de présenter la commune aux nouveaux arrivants et d'établir un contact avec les élus et les associations. La conclusion s'est faite autour du verre de l'amitié. Bienvenue à Félines aux 6 nouvelles familles.

> Relais vêtements

Un conteneur à vêtements va être installé à côté des récupérateurs de déchets près de l'épicerie. Vous pourrez y déposer vêtements, chaussures, petite maroquinerie, jouets, le tout en bon état. Il est nécessaire de rassembler les apports dans un sac fermé à déposer dans le conteneur.

> Bon à savoir...

- 4 Budgets composent le budget de la commune
- Budget principal → 653286€ de fonctionnement / 926528€ d'investissement
- Budget de l'eau → 101606€ de fonctionnement / 69625€ d'investissement
- Budget du lotissement
- Budget du CCAS (Comité d'Action Sociale) → 5017€

> Transfert du budget du lotissement

Tous les terrains du lotissement municipal de la "Condamine" sont vendus. Sans recette, le budget du lotissement n'a plus de raison d'être. Nous avons dû transférer ces dettes sur le budget général. Ce sont donc les impôts de l'ensemble de la population qui rembourseront les emprunts contractés pour la réalisation de ce projet : c'est anormal, mais il ne nous est pas possible de faire autrement.

> CCAS

Le budget de fonctionnement abonde chaque année le budget du CCAS de 2000 €. Cette année, 2302 € ont été dépensés en direction de l'Action Sociale en particulier pour de nombreuses aides à la personne.

> A la Serre



A la Serre, un nouvel espace de loisirs pour les enfants et les promeneurs va s'ouvrir autour du "chalet" récemment déménagé par les bénévoles avec l'aide des employés de mairie.

> Encombrants

Le ramassage des encombrants s'effectue le 1er lundi des mois impairs par les employés municipaux. Il ne s'agit en aucun cas de déverser des déchets de toutes sortes devant sa porte. Le tri sélectif doit être effectué en déposant le verre, les emballages recyclables, le papier dans les conteneurs prévus à cet effet à plusieurs endroits du village. La déchetterie de Pépieux reste aussi à votre disposition.

> Finances : les décisions du Conseil Municipal du 9 avril 2010

Elles ont été votées à l'unanimité des présents (10)

1 Approbation des comptes administratifs 2009

L'exercice budgétaire 2009 est clôturé, le conseil municipal a voté le résultat des comptes administratifs et du compte de gestion. Un excédent de 71 000 € a été dégagé cette année sur le budget de fonctionnement. La rigueur de notre gestion nous a permis de réaliser des économies sur de nombreux postes, de dégager une capacité d'autofinancement plus importante que l'année dernière et de rembourser les échéances de capital des emprunts.

2 Le budget 2010

Sur proposition du maire, il a été décidé :

- **De ne pas augmenter les impôts** : une délibération a été prise pour maintenir les taux identiques à ceux de 2009.
- **De maintenir la ligne Sociale et la ligne Culture sur le budget général** : il s'agit d'un important parti pris politique de la part de l'ensemble des élus.
- **De ne contracter aucun emprunt cette année.**

Le budget est un acte important de prévision pour la commune.

Les recettes

- les impôts locaux,
- les dotations de l'Etat : à travers la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)
- les emprunts
- les subventions

Les dépenses

- les dépenses de fonctionnement sont conditionnées par les besoins de la commune : entretien de bâtiment, de voiries, salaires des employés municipaux, subvention aux associations, etc...)
- les dépenses d'investissement traduisent la politique décidée par la municipalité
- le remboursement des emprunts

Le budget 2010 permettra de dégager une capacité d'autofinancement de 100 000 €. Comment ?

- La politique d'économie sur tous les postes du budget de fonctionnement se poursuit : les contrats (assurance, photocopieurs, EDF) sont en renégociation, les postes de fournitures, entretien et frais généraux seront réduits au maximum.

- Les travaux en régie directe effectués par les employés municipaux permettent d'importantes économies et un remboursement de la TVA. D'où l'intérêt des contrats aidés signés avec le Pôle Emploi. Grâce à eux et à une nouvelle organisation du travail de l'ensemble des employés, la masse salariale reste constante.

> Subventions aux associations

ASSOCIATION	2010	VOTE
Aménagement et entretien église	500 €	
Donneurs de sang	250 €	
Sapeurs Pompiers	900 €	
Ecole	800 €	
Parents d'élèves APEF	500 €	
Comité des fêtes	2500 €	
Culture et Patrimoine	650 €	
Groupement forestier	370 €	
Archerie	1250 €	
Bibliothèque	1000 €	
Pétanque	500 €	
Syndicat des chasseurs	400 €	
Diane	400 €	
Foyer Rural	1500 €	
Chats errants	100 €	
Association de gestion des événements culturels municipaux	1100 €	
Ecole de Rugby d'Olonzac	100 €	

A l'unanimité

La municipalité a demandé à chaque bureau d'association le bilan financier, le rapport de l'année écoulée et le projet pour l'année 2010, éléments sur lesquels la commission culture s'est basée pour débattre de l'attribution des subventions.

> L'eau est une richesse que nous avons décidé d'économiser



Le conseil a voté une tarification progressive de l'eau incitant à l'économie et bénéficiant aux petits consommateurs.

La préservation de la qualité et de la quantité des ressources en eau potable est aujourd'hui un enjeu stratégique mondial. Localement, nous observons d'importants et chroniques manques d'eau en période estivale. Aussi, la maîtrise des consommations et l'amélioration du réseau de distribution doivent constituer deux axes d'actions prioritaires pour la Commune.

- En 2010, nous avons localisé et réparé d'importantes fuites sur le réseau, responsables de plus de 10 000m³/an de pertes.
- Aujourd'hui, il s'agit de se doter d'un outil fiscal incitatif pour modérer la consommation des usagers : la tarification progressive de l'eau.

Consommation 2009 en M ³ /an	Nombre Familles	Tarif 2009 €/M ³	Tarif 2010 €/M ³
Tranche 1 de 0 à 100	156	1,40	0,90
Tranche 2 de 100 à 250	132	1,40	1,40
Tranche 3 250 et +	27	1,40	2,10

A titre indicatif : Prix d'achat par la commune à la Communauté de Communes : 0,76€/m³

Grâce aux trois tranches tarifaires, plus de la moitié des foyers du village verront leur facture d'eau diminuer.

En proposant un tarif réduit aux faibles consommateurs, la Commune inscrit également son action dans une démarche sociale et environnementale :

- Rendre accessible à tous les besoins élémentaires en eau potable.
- Inciter à l'économie de cette précieuse ressource.

> Les travaux avancent



Le carrefour Borreda



Création de la Maison de la vie associative



L'agence Postale rénovée



Voirie du lotissement Régus

> Eau

Le budget de l'eau est un budget spécifique. Ses recettes et ses dépenses de fonctionnement et d'investissement doivent être équilibrées. Nous avons décidé que cet équilibre ne serait pas le résultat d'une subvention issue du budget général. Chacun doit payer l'eau qu'il consomme.

> L'étude

"Centre du village"

Une étude subventionnée à 66% par le Conseil Général de l'Hérault est lancée sur la réorganisation du centre du village depuis la Place de la Mairie jusqu'au croisement de la Route de Carcassonne. Ses propositions seront communiquées à la population et soumises à son appréciation.

> Etude PVR pour le "bas du village"

Les premiers plans ont été rendus par l'architecte en charge du dossier. La participation financière sera évaluée au mètre carré en fonction des dépenses d'équipement, d'aménagement et de voirie, rendues indispensables à la constructibilité des terrains. L'étude semble dégager 25 parcelles de 500 m². La PVR permet de financer les travaux nécessaires à l'urbanisation en partenariat entre la commune et les propriétaires vendeurs.

> Changement d'horaires à la Poste

L'Agence Postale rénovée sera ouverte tous les matins de 9h à 11h30.

